



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU

bonifacio-mairie.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**EXTRAIT DU REGISTRE N°01.34
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BONIFACIO**

SEANCE DU 20 janvier 2023

Date de la Convocation : 12 janvier 2023

Objet : Stratégie environnementale du port pour 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers ayant pris part à la délibération : 23

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 20 janvier à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BONIFACIO régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur ORSUCCI Jean Charles, Maire.

Etaient Présents :

BEAUMONT Francis - CATOIRE Jonathan - CULIOLI Marie-Noelle - CULIOLI VICHERA Marie-Josée - DI MEGLIO Alain - DRIDI Jamel - GAZANO Pierre – FABY Marie Antoinette - LOPEZ Denis – MERMET Véronique MORACCHINI Odile - ORSUCCI Jean Charles - PIRIOTTU Roxane - QUINTERNET Thierry - ROCCHI-SERENI Frédéric SERRA Jeanne - TAFANI Patrick - ZURIA Carine.

Le quorum fixé à 12 membres est donc atteint.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

ARCADU Chantal : pouvoir à Odile MORACCHINI

DAVER Claudie : pouvoir à TAFANI Patrick

PIRIOTTU Roxanne : pouvoir à Thierry QUNINTERNET

CULIOLI-VICHERA Marie-Josée pouvoir à ORSUCCI Jean Charles

BOHN Joseph : pouvoir à BEAUMONT Francis

DEGOTT- SERAFINO Claude - : pouvoir à Alain DI MEGLIO

LE ROLLAND Jean-François : pouvoir à ROCCHI-SERENI Frédéric

Etaient Absents : néant

CATOIRE Jonathan est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

Le port de Bonifacio a obtenu la certification européenne « Ports Propres » en 2019. En 2020, la certification « Ports Propres actif en biodiversité » ainsi que le label « Pavillon bleu ».

Pour 2023, l'objectif est de la commune de Bonifacio est de renouveler l'ensemble de ces certifications et labels démontrant une cohérence de la stratégie portuaire en faveur de la sauvegarde de la biodiversité.

Dans le cadre de cette démarche, la commune se doit de valider une déclaration de politique environnementale pour le port.

DÉCLARATION DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNEE 2023

Le port de plaisance et de pêche de Bonifacio a obtenu la certification européenne «Ports Propres», la certification « Ports Propres Actif en biodiversité » et le label « Pavillon bleu » marquant ainsi la volonté de mettre en place une politique de management environnemental permettant de concilier préservation de l'environnement et développement des activités sur le littoral.

En 2023, le port de Bonifacio a programmé de mettre en place et conduire des actions en faveur de la protection et de la préservation de l'environnement :

- *Programmation de formations au profit des personnels des ports corses :*
 - o *Formation « Ports Propres »*
 - o *Formation « Ports Propres actif en biodiversité »*
- *Renouvellement des nurseries artificielles avec le suivi scientifique associé*
- *Suivi de la qualité des eaux du port.*
- *Renforcement de la politique de ramassage des déchets dans le port avec l'acquisition d'un robot collecteur (EKKOPOL)*
- *Renforcer la visibilité de l'opération « je navigue/je trie »*
- *Mise en place d'une opération de nettoyage du port.*
- *Formation environnementale au profit des saisonniers*
- *Mise en place d'actions de sensibilisation des usagers et des scolaires au travers de conférences et réception d'associations*
- *Mise en place d'actions de sensibilisation associées aux nurseries artificielles.*
- *Continuité dans le partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse*

Cette politique de management environnemental s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement durable développée par la commune de Bonifacio dans le cadre d'actions de sensibilisation des usagers et des scolaires.

Il est demandé à Monsieur le Maire de présenter au vote du conseil municipal la déclaration de politique environnementale 2023 du port de Bonifacio.

**Le Conseil Municipal,
OUI l'exposé de M. Le Maire
Après avoir délibéré et à l'unanimité,**

POUR	23
CONTRE	
ABSTENTION	

- **Approuve la déclaration** de politique environnementale 2023 du port de Bonifacio.

- **AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BASTIA dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et affichage aux lieux habituels de la Mairie de BONIFACIO

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus
Suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme
Le Maire

